

N° 154
septembre 2013

profil

magazine



13 SEPTEMBRE : Inauguration de la Grande rue !

p.10

Dossier

- Sécurité : bien
vivre ensemble

p.5

Yzeron

- Le projet dévoilé

p.11



Sommaire

Arrêt sur images	2
Édito	3
Conseil municipal	4
> Conseil municipal du 27 juin : compte-rendu (extraits)	
Dossier	5-7
> Sécurité : bien vivre ensemble	
Oullins au quotidien	8-9
> Métro : visites exceptionnelles les 4 et 5 octobre	
> Création de l'avenue du Rhône	
> Poursuite de l'embellissement de l'entrée nord	
> Panneaux lumineux - Votre ville en direct	
La ville bouge	10
> 13 septembre : inauguration de la Grande rue	
Environnement	11
> TOP : Oullins toujours sur le pont	
> Berges de l'Yzeron - Le projet dévoilé	
Économie et emploi	12
> Un guide pour faire son shopping	
> Le Groupe Floriot a opté pour Oullins	
Solidarités actives	13
> Les services dédiés aux seniors font le plein	
> Belle rentrée pour le Comité des jumelages	
Sports, loisirs & culture	14-15
> Top départ pour le triathlon	
> Veduta s'invite chez les Oullinois	
> 14 et 15 septembre : Journées européennes du patrimoine	
> Nouvelles dates pour Ecran Total	
Groupes d'opposition	16
Majorité municipale	17
Agenda et infos pratiques	18

Oullins sous mille feux

Le traditionnel feu d'artifice tiré à l'occasion de la Fête nationale s'est déroulé le 13 juillet dernier au parc Chabrières. L'occasion pour les Oullinois et les visiteurs venus nombreux d'admirer le spectacle pyrotechnique qui a illuminé le ciel de la cité.



Des talents en or récompensés

Initié par la Ville pour la première année, le concours des Talents d'or a récompensé 4 parcours / projets menés par de jeunes Oullinois. L'occasion pour la municipalité de les féliciter pour leur implication dans la vie locale, tant dans les domaines économique que culturel et solidaire. Les lauréats sont : la compagnie « The Mix Of Style » ; des élèves du Comité de la Vie Lycéenne de la Cité Scolaire du parc Chabrières ; Maxime Balouzat (plus jeune franchisé Alain Afflelou de France et représentant du collège des commerçants au sein de l'association Oullins Centre-Ville). Le « Coup de cœur du Jury » a été attribué au projet « Jazz au logis ». La cérémonie qui a eu lieu le 29 juin, leur a permis de repartir avec leurs diplômes et leurs cadeaux.



Parution mensuelle, 11 numéros par an
Imprimé sur papier 100 % recyclé non traité

Directeur de la publication François-Noël Buffet
Rédactrice en chef Elisabeth Corino
Rédaction Marine Chazal, service communication
Photos Mathias Ridde, Thierry Chassepoux
Mise en page Marine Chazal, service communication
Maquette Anatome
Impression Brailly
Distribution Publi Services
Tirage 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79



- Palmarès départemental du fleurissement : 1^{er} prix des villes de 15001 à 30 000 habitants
- Ville euro-citoyenne

Oullins en toute sécurité

...

En matière de sécurité, nous menons depuis toujours une politique active qui intègre à la fois prévention et répression grâce à des moyens humains et matériels importants et à des actions de terrain.

Nous avons ainsi augmenté les effectifs de la police municipale qui compte désormais 9 policiers et 3 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) dont les horaires ont été étendus, et nous avons mis en place un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Le dispositif Tranquillité Vacances, dont vous avez peut-être bénéficié cet été, est également reconduit à chaque période de vacances scolaires. La prévention des risques naturels et industriels n'est pas oubliée grâce à nos différents plans d'intervention.

Enfin, tel que nous l'avions annoncé, un dispositif de vidéoprotection a été installé à Oullins. Il est placé sous l'égide d'un comité d'éthique et d'évaluation qui veille au respect des libertés individuelles. Les 29 caméras sont donc toutes reliées à un centre de supervision urbaine. Nous sommes très satisfaits de constater que notre système a déjà permis aux forces de l'ordre de résoudre plusieurs affaires.

Depuis une dizaine d'années, la vidéoprotection a fait ses preuves (baisse de la délinquance de 30 % en moyenne



François-Noël BUFFET
Sénateur-maire

dans les villes équipées) et constitue, avec d'autres, un outil utile aux politiques de sécurité. Au 30 décembre 2012, près de 2 000 communes sont ainsi dotées d'un tel dispositif, soit un peu plus de 5 % des communes françaises (elles n'étaient que 500 en 2005). Nos concitoyens ne s'y sont pas trompés et y sont très largement favorables.

Première des libertés, la sécurité des personnes et des biens demeure pour nous une priorité et une condition non négociable du « bien vivre ensemble ». La tranquillité publique, qui figure pleinement dans le cadre des pouvoirs de police municipale, participe en effet activement à notre qualité de vie. C'est à ce titre que nous restons à la fois vigilants et fermes vis-à-vis de toutes les formes d'incivilité et de délinquance, en partenariat avec la Police Nationale et le commissariat d'Oullins ●

le mandat

EN ACTION...

Réaménagement de l'entrée Nord

11/2011



Forum Agenda 21

02/2012



Début de l'aménagement de la Grande rue

09/2012



Pose de la 1^{ère} pierre à l'école Jules Ferry

11/2012



12/2011

Inauguration du Centre de Supervision Urbain



04/2012

Nouveaux jeux et terrain multisports au parc du Prado



11/2012

Lancement du débat public sur le TOP



12/2013

Mise en service de la ligne B du métro entre Gerland et Oullins



Conseil municipal du 27 juin

Compte-rendu (extraits)

> Accompagnement à la scolarité

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité piloté par la Ville, avec l'appui de la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône, permet de proposer aux élèves de primaire et de collègue un accompagnement dans leur scolarité. Pour l'année en cours, la SEELO et l'ACSO ont ainsi accompagné 89 enfants en étroite collaboration avec les écoles et collèges de la commune. Pour l'année scolaire 2013-2014, la Ville et l'ADSEA69 expérimenteront, dans le cadre de la programmation de la Politique de la Ville, une action visant à accompagner les lycéens dans leur scolarité. Cette expérimentation propose à 12 jeunes, repérés par les acteurs éducatifs du territoire, un appui méthodologique, une aide aux devoirs et une ouverture culturelle encadrée par des étudiants recrutés par l'ADSEA69. Une convention va donc être signée entre la Ville et l'ADSEA69. Ce dispositif représente un coût de 5460€. Une aide financière de 2300€ sera versée par la municipalité.

> Exonérations pour les commerçants

L'occupation du domaine public par des terrasses, étalages et autres objets divers fait l'objet pour les bénéficiaires d'une redevance. De plus, les supports d'enseigne sont soumis à une taxation au titre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE). Le chantier de la Grande rue ayant perturbé la vie commerciale, et au regard de cette situation exceptionnelle, il a été accordé aux commerçants de la Grande rue une exonération totale des droits d'occupation du domaine public comme cela est prévu par la délibération du Conseil municipal du 5 février 2009. Une exonération, partielle ou totale, de la TLPE sera également accordée aux commerces situés sur la Grande rue (entre la rue de la Camille et pont d'Oullins), le

square de la Résistance et le passage de la Ville. Elles seront accordées à condition que les commerçants se soient trouvés dans l'impossibilité d'installer partiellement ou totalement leurs terrasses ou étalages.

> Conseil Communal de Développement

Parmi les engagements de l'équipe municipale figure la création d'un Conseil Communal de Développement, instance de débats et de propositions où les Oullinois peuvent participer à l'avenir de la ville. Ce Conseil Communal de Développement a été créé lors du Conseil municipal du 14 février 2013. Sa composition a été approuvée ce 27 juin :

- 10 représentants de la vie associative locale : S. Benezech (CADO), J. Brognart (CASCOL Judo), N. Comperot (CASCOL), Y. Esparel (MJC), R. Meynard (UFAC), J. Olagnon (TCO), A. Rabbia (P'tit jardin de la Saulaie), C. Richon (VALVE), S. Sage (ALAE0), A. Sauvageon (PLO) ;
- 10 représentants de la vie économique ou des institutions publiques locales, régionales ou nationales : K. Al Juneidi (Oullins Collections), M. Balouzat (Oullins Centre-Ville), P. Blanc (école Saint-Thomas-d'Aquin), D. Bugnet (bureaux d'études), E. Charles (Vêtements Charles), A. Daïche (collège La Clavière), E. Drutel (école Marie Curie), S. Hallonet-Vaisman (chirurgien-dentiste), X. Laine (médecin), B. Segretain (école La Camille) ;
- 15 personnes qualifiées reconnues pour leurs compétences ou leur implantation locale : C. Bellisen, J. Chabret, A. Poncet, M. Chambard, M. Chanson, R. Chaury, B. Coudene, M. Faivre d'Arcier, C. Julien, M. Mure, M.-J. Pochon, F. Pourradier, P. Sachot, J.-M. Soria, P. Sublet ●

Propreté

Chaque jour de ramassage des ordures, des sacs poubelles et autres divers détritiques sont posés à même le sol [...]. Il me semblait que la Ville d'Oullins avait demandé à chaque habitant de se munir [...] des containers de couleur différente pour le stockage de déchets [...]. C'est également un manque de respect pour le personnel responsable de cette délicate mais nécessaire tâche...

Nous contactons le service gestionnaire du Grand Lyon pour qu'il recense les propriétaires indélégués et qu'il leur rappelle le règlement "bac et non sac".

En cas d'infraction aux règles de dépôts des ordures, la Police municipale procède à un contrôle afin d'identifier le contrevenant et le verbaliser. Nous vous invitons donc à signaler à la police municipale les adresses où se pose ce problème.

Stationnement

Prochainement résidente à Oullins, je souhaiterais avoir des informations sur le stationnement résident : quel est le tarif ?

La mise en place d'un tarif résident sera l'objet d'une étude à l'automne 2013. Actuellement, sur les places de « surface », il n'y a pas de tarif résident : le stationnement sur la commune est fonction de zones. Vous trouverez tout le détail sur notre site Internet à la rubrique « Vie quotidienne/ Stationnement & parkings ». Vous disposez par contre de tarifs résidents dans les parkings souterrains Arlès-Dufour [rue Narcisse Bertholey] et de la Mémo [8 rue de la République] : 45 € par mois au lieu de 60.



SÉCURITÉ : BIEN VIVRE ENSEMBLE

Chaque habitant a le droit de jouir pleinement du lieu où il réside dans la sérénité et la tranquillité. C'est la raison pour laquelle la Ville s'efforce d'être au plus près de vos préoccupations.

Vous protéger via la vidéoprotection, être à votre écoute grâce à l'équipe de la Police municipale, procéder aux rappels à l'ordre si vous êtes victime de faits qui vous portent atteinte, sont autant de missions menées par la Ville.

Des actions de proximité

Pour lutter contre la délinquance et les incivilités, la Ville a mis en place un système de vidéoprotection en 2011. Complémentaire aux actions menées au quotidien, il permet de réinvestir l'espace public, notamment les points sensibles. « Grâce à la vidéoprotection, les Oullinois se réapproprient leur ville. Il est important que notre cité reste un endroit où il fait bon vivre, en toute sécurité », explique Louis Proton, adjoint à la sécurité et à la prévention de la délinquance.

La Police municipale effectue quotidiennement des missions complémentaires à la sécurité : hygiène, stationnement, surveillance de la sortie des écoles... Les agents sont présents sur le terrain, offrent un véritable service de proximité aux Oullinois. « Le rôle de nos agents est au cœur de la vie quotidienne de chacun d'entre nous. De la circulation à la protection des personnes, en passant par l'ilotage, ils sont de précieux acteurs pour le bien-vivre de notre ville », poursuit Louis Proton.

Une nouvelle procédure a vu le jour en 2013 : le rappel à l'ordre. Il permet de nouer le dialogue avec les riverains qui sont victimes de faits portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques.

« Ce dispositif nous permet d'alerter et de prévenir, sous la forme d'un entretien de recadrage avec les contrevenants, des poursuites encourues s'ils ne respectent pas la loi. Mis en place depuis 6 mois, nous pouvons d'ores et déjà nous féliciter de son bon fonctionnement. Toutes les personnes que nous avons convoquées n'ont jamais refait parler d'elles ».

Enfin, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, mis en place en 2009, constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance à Oullins. Afin d'organiser des actions coordonnées, la Ville travaille avec de nombreux partenaires (Police nationale, bailleurs, établissements scolaires...). Des groupes de travail sont constitués autour de différents thèmes, tels que la tranquillité, la sécurité et la prévention. « Cela nous permet, avec l'ensemble de nos partenaires, de prévenir plus efficacement les actes de malveillance, prévenir la délinquance et améliorer nos actions de prévention », conclut Louis Proton.

Grâce à tous ces dispositifs mis en place par la Ville, Oullins a vu son taux de délinquance baisser de 10% au premier semestre 2013 ●



La ville sous vidéoprotection

Cet outil de prévention de la délinquance permet à la fois de réduire les actes délictueux et de résoudre des affaires judiciaires.

L'ensemble des acteurs de la sécurité, les élus et la population souhaitaient trouver une solution pour pérenniser un climat de confiance à Oullins. Lors du Conseil municipal de février 2010, les élus ont validé la création d'un comité d'éthique qui a travaillé sur la mise en place d'un système de vidéoprotection. C'est un outil au service de la politique de sécurité et de prévention de la délinquance. Son rôle est de prévenir l'atteinte aux personnes et aux biens, en assurant la protection des bâtiments, des installations publiques ainsi que leurs abords. Après concertation, le comité d'éthique a décidé d'équiper la ville d'un dispositif de 29 caméras fonctionnant 24h/24, reliées au centre de supervision urbaine.

Une étude a été menée par la Police nationale et la Préfecture du Rhône afin de définir les sites les plus délictueux de la cité. En 2011, les 11 premières caméras ont été installées. Ce dispositif est actuellement complété avec la pose de 18 caméras supplémentaires.

Afin de protéger les riverains, tous les espaces privés sont floutés. L'accès aux enregistrements est strictement réglementé afin de garantir le respect des libertés individuelles. En cas d'enquête par un service de police (gendarmerie, Police nationale...), et à la condition qu'il y ait dépôt de plainte de la victime, la Ville transmet ses enregistrements vidéo. Ce système a contribué à résoudre plus d'un tiers des infractions commises sur la commune depuis 2012 !

A noter que le coût moyen d'installation d'une caméra observé au niveau national est de l'ordre de 30 000 €. A Oullins, ce coût est d'environ 20 000 €. Cette différence importante s'explique notamment par le fait que la Ville a privilégié la solution hertzienne, moins onéreuse, plutôt que la solution fibre optique qui suppose des coûts de génie civil plus importants ●

Police municipale : un service de proximité

Présence sécurisante, écoute, dialogue... Si la Police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique, elle crée également des liens indispensables de proximité avec les riverains. A Oullins, l'équipe est composée de 9 agents de Police, 3 agents chargés de la surveillance de la voie publique (ASVP), 2 opérateurs vidéo et un agent administratif. Leur champ d'action est très étendu. Ils assurent tout d'abord la sécurité de tous : protection des biens et des personnes, surveillance des commerces, lutte contre les animaux errants, veille des parcs et jardins et vidéoprotection. Les agents sont aussi chargés de l'Opération Tranquillité Vacances, qui propose à chaque Oullinois s'absentant pendant les vacances scolaires de bénéficier d'une patrouille de police aux abords de son habitation. Les agents veillent également à la bonne exécution des arrêtés du Maire, tels que la salubrité et l'hygiène, la réglementation de stationnement, la limitation de vitesse, la consommation d'alcool... Enfin, les agents effectuent une surveillance générale de la voie publique : à la sortie des établissements scolaires, lors des événements municipaux (fêtes, braderies, feu d'artifice...), lors des



manifestations officielles (cérémonies, commémorations...). Par leurs actions variées, ils assurent la tranquillité de tous. La Police municipale effectue des patrouilles en véhicule, en VTT ou pédestres. Elle est à votre écoute. N'hésitez pas à lui signaler tout problème ou à lui poser vos questions ! ●

📍 Renseignements

Police municipale
10 rue Orsel
04 37 20 12 00



Réunion de concertation en vue de la mise en place des rappels à l'ordre

Renfort de la politique de prévention

La Ville procède à des rappels à l'ordre depuis la mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance le 6 février 2009. Le rappel à l'ordre peut s'appliquer : au non-respect des arrêtés de police du Maire lorsqu'ils portent sur des questions de bon ordre, de sûreté, de sécurité ou de salubrité publiques ; à d'autres faits relevant d'une peine contraventionnelle ; ou à d'autres incivismes (absentéisme scolaire, conflits de voisinage, tapages, abandon d'encombrants sur la voie publique...). La Ville a conclu un protocole avec le Procureur de la République auprès du tribunal de Grande Instance de Lyon, afin de renforcer les actions de prévention de la

délinquance. Ainsi, depuis le mois de janvier, le Maire ou son représentant, assisté du médiateur, de la Police municipale et du coordonnateur du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, peut procéder à des convocations pour un entretien formel, afin de rappeler à l'ordre les Oullinois qui feraient preuve d'incivisme. L'objectif de cet entretien est d'apporter une réponse rapide et adaptée à l'auteur de troubles mineurs à la tranquillité, et de prévenir une escalade plus grave. Un rapport établi par la Ville est ensuite transmis au Procureur. Ce nouvel outil de prévention représente la dernière étape avant la convocation au Commissariat en cas de récidive ●

Travaux d'intérêt général et mesures de réparations pénales

La mairie accueille dans ses services des jeunes orientés par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Ils doivent réaliser un certain nombre d'heures dans le cadre d'un Travail d'intérêt général (TIG) ou d'une mesure de réparation pénale. A la résidence La Californie, aux services techniques, au restaurant Au goût du jour, au cimetière, au Pôle petite enfance, ils ont eu en charge de la restauration, des travaux de peinture et d'entretien... En 2012, ce sont 10 mineurs qui ont suivi ce dispositif. Depuis janvier 2013, déjà 13 jeunes ont été accueillis.

Coopération pour lutter contre la délinquance

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans la commune. Il favorise l'échange entre les différents partenaires et définit des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et la tranquillité publique. Créé en 2009 à Oullins, il a plusieurs objectifs :

- coordonner les actions entre la Police municipale et la Police nationale,
- participer au programme acté par la municipalité, en matière de sécurité et de prévention (vidéoprotection, rappels à l'ordre, dispositif Ville-Vie-Vacances...),
- gérer les dispositifs de Travail d'Intérêt Général (TIG) et de mesures de réparation pénale, en lien avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Lyon,



Dans le cadre du CLSPD, les abords des bassins de la piscine sont surveillés

- assurer la médiation sociale,
 - suivre les actions d'accès au droit (Amély) et d'aide aux victimes (LAVI).
- Une fois par an, lors de l'assemblée plénière, les actions engagées dans la politique de prévention et de sécurité sont évaluées et un bilan est dressé, en présence de tous les partenaires de la Ville : Police nationale, établissements scolaires, bailleurs... ●

Les Oullinois se réapproprient leur piscine

Dans le cadre du CLSPD, une cellule de veille a été mise en place pour assurer la tranquillité de tous, notamment des familles, à la piscine municipale. Des mesures d'exclusion ont été prises par la municipalité contre des éléments perturbateurs, garantissant le calme aux abords des bassins. De nouvelles initiatives ont aussi vu le jour : société de gardiennage la nuit avec maître chien, mise en place de détecteurs de présences nocturnes... Ces dispositifs participent, depuis 2011, à une hausse de la fréquentation.

Méto : visites exceptionnelles les 4 et 5 octobre !

© Nicolas Robin

Le SYTRAL prolonge la ligne B du métro, depuis la station Stade de Gerland jusqu'à Gare d'Oullins. Les Oullinois sont invités à une visite inédite de la station, les vendredi 4 et samedi 5 octobre prochains. De 9h à 18h, vous pourrez cheminer dans la station et découvrir une partie du pôle multimodal en avant-première. Pour participer à cette visite, vous devez vous inscrire sur le site internet du Sytral.

Films, exposition, animations à l'intérieur de la station... ces journées seront aussi l'occasion de découvrir le projet de prolongement, les techniques exceptionnelles mises en œuvre par le SYTRAL pour franchir le fleuve, et construire la station Gare d'Oullins. Avant que les Grands Lyonnais profitent, fin 2013, d'une nouvelle liaison rapide et performante entre le sud-ouest de l'agglomération et le centre de Lyon ●

 Renseignements

www.sytral.fr

Création de l'avenue du Rhône

Afin de relier le centre-ville d'Oullins au pôle multimodal et à la Saulaie, la rue de la République va être prolongée. Cette nouvelle voie, dénommée « avenue du Rhône », reliera la nouvelle avenue Edmond Locard et la rue Louis Aulagne. Elle longera d'un côté le futur parking relais et de l'autre la station de métro. Une piste cyclable en double-sens sera créée ainsi que des aires de stationnement : 2 places réservées aux personnes à mobilité réduite, 5 places pour les taxis, et 9 places « dépose-minute ». Les trottoirs, l'esplanade et la piste cyclable seront réalisés en béton désactivé, 11 bancs et un banc-muret d'une longueur de 40 mètres en granit gris seront, aussi, mis en place ainsi que 6 corbeilles de propreté. Afin de préparer l'aménagement paysager, environ 6 700 tonnes de terre seront évacuées.

Très verte, cette nouvelle voie et ses abords seront agrémentés de 50 arbres, 650 arbustes, 10 500 vivaces et 6 800 bulbes, soit une surface de 1 600 m². Un espace public sera créé en face de la rue Orsel, sur le cheminement piéton d'accès au pôle multimodal, avec une partie en bois d'une surface de 380 m². A noter que le carrefour de l'avenue Edmond Locard et la rue Louis Aulagne sera équipé d'un feu tricolore. Les aménagements seront réalisés jusqu'en juin 2014. Le coût de cette opération de voirie est pris en charge par le Grand Lyon ●



L'avenue du Rhône passera sous la voie du chemin de fer



Piste cyclable en double-sens et larges trottoirs constitueront un lieu agréable de balade



Poursuite de l'embellissement de l'entrée nord

Dans le prolongement de ce qui a déjà été réalisé en 2011, à hauteur du lycée Chabrières, l'entrée nord de la ville continue de se métamorphoser. Cet été, le Grand Lyon a procédé à des travaux sur le réseau d'eau potable, nécessitant la réalisation d'une tranchée afin d'installer la nouvelle canalisation. Les branchements seront réalisés jusqu'au 20 septembre.

Dès cette rentrée 2013, les travaux d'aménagement débutent. Le terre-plein central, dans le sens La Mulatière/Oullins, va être étendu d'une quarantaine de mètres. Il sera prolongé par un nouveau terre-plein central d'une cinquantaine de mètres, entre la Résidence Claude Bernard et le parc Chabrières. Ce seront au total 3 600 m² de chaussée qui seront rénovés.

L'entrée nord sera aussi plus verte : arbres, arbustes et plantes variées prendront place au cœur du terre-plein. Les trottoirs seront rénovés des deux côtés de la voie, avec les matériaux en granit, utilisés sur le chantier de la Grande rue. L'entrée pavée du parc Chabrières (vers l'entrée de la piscine) s'offrira ainsi une nouvelle jeunesse !

Enfin, un espace public sera créé en face du parc Chabrières, au-dessous de l'actuelle station service. D'une surface d'environ 30 m², il sera arboré avec un cerisier avec floraison rose foncé. De ce côté de la voie, le cheminement piéton sera réaménagé en une large allée, sécurisant les promeneurs ●

Listes électorales : pensez-y !

Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2013. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire, auprès de la mairie.

City stade

Le 11 septembre à 18h, à la Maison des Sociétés, aura lieu une réunion de présentation du projet du futur city stade de la Saulaie. Il sera proposé aux riverains et aux adolescents qui fréquentent l'actuel terrain multisports de la place Kellermann de découvrir les plans du projet, le rétro-planning des travaux, le financement...

Renseignements

PIVO
04 78 50 71 89

Fermeture du cimetière

Exceptionnellement, le cimetière n'ouvrira ses portes qu'à 10h, les matins du 16 au 20 septembre.

Enquête publique

Dans le cadre de la révision du Plan de protection de l'atmosphère, une enquête publique est menée par le Département du Rhône. Vous pouvez venir consulter le dossier jusqu'au 24 octobre au service voirie, aux horaires d'ouverture de la Mairie. Un commissaire enquêteur tiendra une permanence le 3 octobre de 14h30 à 16h30 à la mairie (salle du Conseil).

Panneaux lumineux Votre ville en direct !

Implantés sur la commune depuis 2005, les panneaux lumineux d'information diffusent l'actualité de votre ville. A l'automne 2013, deux nouveaux panneaux vont être installés, venant compléter le réseau des 4 existants. Ils seront placés devant le groupe scolaire Marie Curie, dans le quartier de Montmeïn, et au centre commercial de l'Oasis. Ces panneaux, propriété de la Ville, sont régis par le Service communication qui enregistre les messages et gère l'affichage. Les messages diffusés sont prioritairement ceux qui ont trait à la vie municipale (événements, travaux...) mais aussi les annonces d'actualités des partenaires de la Ville, tels que le Théâtre de la Renaissance, les centres sociaux, la MJC... A noter que la moitié des messages diffusés sur les panneaux municipaux concernent l'actualité des associations oullinoises ! Cela leur permet de toucher au plus près leur public, grâce à une diffusion instantanée et de proximité.



D'un point de vue environnemental, ces panneaux visent à supprimer l'affichage sauvage, qui nuit au cadre de vie des riverains. Ces panneaux sont également de précieux outils de communication lorsque des situations d'urgence se présentent : crue de l'Yzeron, alerte canicule ou météorologique... ●

Renseignements

Service communication
04 72 39 73 13



13 septembre : inauguration de la Grande rue !

Après 11 mois de travaux, le chantier de la Grande rue a pris fin le 29 juillet avec 3 mois d'avance. La Grande rue d'Oullins est transformée !

Stratégique pour l'avenir de la ville, le réaménagement de la Grande rue s'est dessiné au fil d'une période de concertation. Ce projet, qui s'inscrit dans une vision « globale » de la commune, répond à des exigences liées à un développement urbain harmonieux et durable. Ainsi, il est aujourd'hui proposé aux Oullinois de profiter d'un cadre de vie agréable et sûr. La nouvelle Grande rue privilégie le confort piétonnier, favorise l'attractivité des commerces, et apaise le trafic automobile. Les aménagements réalisés visent donc à dynamiser le cœur de la cité, le rendre encore plus attractif et améliorer le cadre de vie des Oullinois. Passage en zone 30, végétalisation importante, amélioration de l'éclairage public, trottoirs élargis, réfection totale de la voirie... de multiples changements ont été apportés à cet axe majeur de la ville. Pour réaliser ce projet, une dizaine d'entreprises ont été sollicitées et plus de 130 ouvriers se sont succédés sur le chantier. Le bon déroulement du chantier et les choix d'organisation ont permis de gagner du temps et c'est avec 3 mois d'avance que la Grande rue dévoile son nouveau visage : la fin officielle des travaux (hors plantations) a donc

eu lieu le 29 juillet avec une réouverture en double sens de circulation. Si l'ensemble des travaux de chaussée et d'aménagement de voirie sont terminés, il faut cependant attendre l'automne pour que la Grande rue prenne son aspect définitif. En effet, certaines plantations ne peuvent être réalisées avant octobre ●

Vendredi 13 septembre, venez participer à l'inauguration de la Grande rue !

16h30 : accueil en musique par Music'85 sur la place Roger Salengro.
 Animations pour les enfants : maquillage, clown, sculpture de ballons...
 17h : Discours officiels et coupure de ruban, puis cortège en musique jusqu'à la place De Lattre de Tassigny.
 A partir de 17h45 : animations : maquillage, clown, barbe à papa, musique...



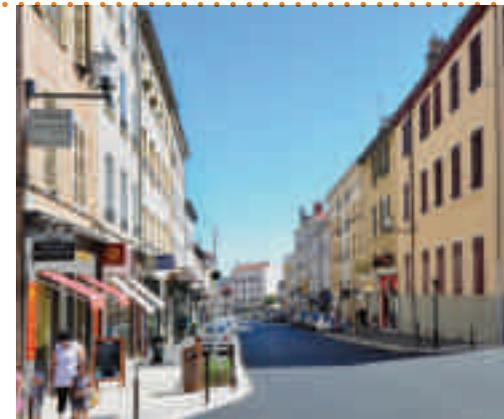
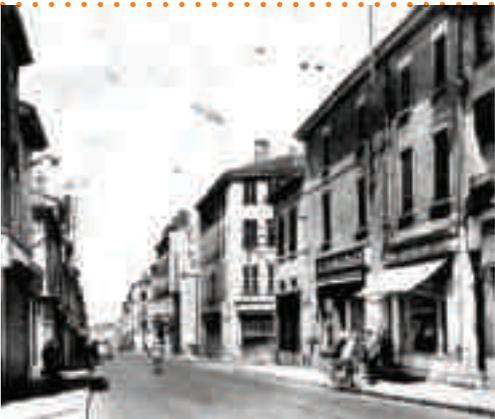
- Plus sûre !**
- Maintien de la circulation à double sens, ralentie par une zone 30 et des plateaux surélevés
 - Trottoirs élargis
 - Réfection totale de la voirie
 - Nouvel éclairage public
 - Abribus à tous les arrêts



- Plus verte !**
- Végétalisation importante sur l'ensemble de la rue
 - Création de plates-bandes fleuries
 - Variété des essences choisies



- Plus belle !**
- Choix de matériaux nobles : bordures granit, pavés, dalles calcaire, pierre...
 - Valorisation des espaces publics
 - Mobilier urbain de détente : bancs, sièges



La Grande rue, à la hauteur de la rue Fleury.

De gauche à droite : carte postale datant d'avant la Seconde Guerre Mondiale, la Grande rue avant les travaux, la Grande rue après les 11 mois de chantier.



TOP : Oullins toujours sur le pont

Les élus du Grand Lyon se sont prononcés le 9 juillet sur le projet du TOP, suite au débat public organisé par la Commission Nationale du Débat Public. Certains points de ce dossier méritent que la Ville et les Oullinois continuent de se mobiliser.

Les élus oullinois se réjouissent que leurs arguments et ceux des pétitionnaires contre le tracé court aient été entendus concernant l'échangeur qui devait être réalisé à la Saulaie. En effet, les trois représentants de la Ville au Conseil de Communauté avaient voté contre le tracé proposé par le Grand Lyon (la délibération du Conseil du 9 juillet est téléchargeable sur www.grandlyon.com). Le maître d'ouvrage a donc revu sa copie et propose désormais un échangeur enterré à la limite d'Oullins et Pierre-Bénite, le long de l'autoroute. Une preuve supplémentaire que le combat des Oullinois et de la Ville n'est pas vain et qu'il s'appuie sur des arguments pertinents.

Cependant, il demeure une grande inquiétude face aux problèmes sanitaires que va engendrer, dans la

configuration actuelle, l'échangeur aux portes des hôpitaux Sud. La pollution s'accumulera juste en dessous d'un service de pneumologie réputé, mais également près du pôle petite enfance. Sans compter la pollution sonore pour les convalescents, les 4 000 étudiants du campus et les habitants des quartiers du Revoyet et de Montmeïn qui seraient fortement impactés par le bruit continu jour et nuit. C'est pourquoi élus et riverains doivent se mobiliser contre la réalisation de l'échangeur des hôpitaux sud, sur le coût et le financement du projet ou encore sur le tracé estimé obsolète et inadapté ●

Renseignements
www.ville-oullins.fr

Déchèterie mobile

La prochaine déchèterie mobile aura lieu samedi 21 septembre, de 8h à 16h, dans la cour de l'école élémentaire de la Glacière, rue de la Glacière.

Renseignements

Service voirie
04 72 39 73 32

Plan climat Grand Lyon

La Ville a pour ambition de devenir un acteur impliqué de l'agglomération lyonnaise en intégrant sa démarche territoriale Agenda 21 à la dynamique menée par le Grand Lyon à travers son Plan Energie Climat. La Ville a adhéré au scénario « Vision 2020 », s'engageant à contribuer aux objectifs européens pour 2020 : réduire de 20% les rejets de CO2, de 20% les consommations énergétiques et à consommer 20% d'énergies renouvelables. La Ville publiera chaque année les actions réalisées dans ce cadre, et participera à la conférence Énergie Climat, ainsi qu'aux ateliers techniques annexes.

BERGES DE L'YZERON Le projet dévoilé

Les travaux de lutte contre les inondations démarreront cet automne à Oullins. Le Syndicat de l'Yzeron (Sagyrç) et la Ville ont présenté aux Oullinois le 26 juin dernier le détail des aménagements prévus sur la commune.

Au-delà de la protection contre les crues, tous les Oullinois pourront profiter d'un nouveau cadre de vie, avec un cours d'eau plus naturel et plus accessible. Les travaux concerneront plus d'un kilomètre de cours d'eau, du Pont d'Oullins au quartier des Célestins. Au programme : suppression du lit en béton, élargissement du cours d'eau, construction de digues de protection. Un milieu favorable à la faune et la flore sera également recréé. Sur les rives végétalisées, des sentiers de promenade et des accès aux berges seront aménagés. Pour permettre l'écoulement d'une crue éventuelle pendant les travaux, maîtriser la gestion des eaux et la stabilisation des terrains, le chantier s'organisera en progressant de l'aval vers l'amont,



Aménagements de la passerelle Lionel Terray à la Cité de l'Yzeronne

par tronçons de 200 m (sur un temps court de l'ordre de 5 à 6 semaines en fonction de la complexité du secteur). Au démarrage des travaux, le Sagyrç et la Ville mettront en place une communication auprès des riverains ●

Septembre 2013 à février 2014 : déviations de réseaux (eaux usées, eau potable, électricité, gaz et téléphone)
Décembre 2013 à novembre 2014 : travaux d'élargissement de la rivière
Septembre 2014 à mai 2015 : travaux environnementaux et paysagers

20e foire aux miels

Organisée par les apiculteurs de Rhône-Alpes, la foire aura lieu les 14 et 15 septembre, de 9h à 18h30, à la salle des fêtes. Des apiculteurs italiens seront invités d'honneur et proposeront des produits du Val d'Aoste (miel, fromage, vin). Seront également présents l'école de sculpture sur bois du Val d'Aoste et les Peintres Oullinois. Enfin, vous pourrez découvrir le travail d'un chien truffier.

Un guide pour faire son shopping

C'est nouveau ! L'association des commerçants Oullins Centre Ville lance le guide « Shop in Oullins » !

Mode et accessoires, beauté et bien-être, décoration, culture, santé, restaurants... 300 boutiques et bonnes adresses sont à découvrir dans ce guide ! Vous y trouverez également tout pour vous faciliter le shopping en ville (accès, parkings...).

Édité à 30 000 exemplaires, ce guide sera distribué gratuitement lors de l'inauguration de la Grande rue le 13 septembre prochain : chez les commerçants adhérents à Oullins centre-ville (un autocollant sera collé sur leur vitrine) et au local de l'association (106 Grande rue). Il sera également distribué à l'inauguration du métro le 11 décembre 2013 sur le secteur de Gerland et à la nouvelle station Gare d'Oullins. Le guide s'accompagne d'une application smartphone, compatible sur les Iphone et système Android. Elle permet aux consommateurs de suivre les



nouveautés et/ou promotions de leurs commerçants. Elle permet une géolocalisation des boutiques. Oullins centre-ville est le premier regroupement de commerçants d'un centre-ville à concevoir ce type d'application ●



ENTREPRISES

Le Groupe Floriot a opté pour Oullins

Spécialisé dans le bâtiment, les ouvrages d'art, le génie civil ainsi que la maison individuelle et groupée, le Groupe Floriot est devenu le premier groupe régional indépendant patrimonial de Rhône-Alpes. Il compte 350 collaborateurs, pour un chiffre d'affaires en 2013 de plus de 100 millions d'euros.

Dans le cadre de son développement, le Groupe Floriot a choisi de s'implanter à Oullins. Les locaux, situés rue Narcisse Bertholey, regroupent sur 850 m² une trentaine de collaborateurs : présidence, direction des ressources humaines, direction de la communication, deux directions générales du groupe... Cette implantation oullinoise du Groupe Floriot s'inscrit dans la



croissance continue de ses activités au sein du bassin économique lyonnais et plus généralement dans le quart Sud-Est de la France. La connexion directe au sud par l'A7, la future liaison au quartier d'affaires de la Part-Dieu via le métro B et le dynamisme de la commune ont fortement contribué à ce choix ●

Braderie d'automne

La traditionnelle braderie d'Oullins aura lieu les 5 et 6 octobre de 9h à 18h.

Des centaines de stands des commerçants et forains vous accueilleront dans la Grande rue et dans les rues limitrophes pour vous faire profiter de nombreuses bonnes affaires !

Renseignements

Mairie
04 72 39 73 13

Les femmes et l'emploi

Rendez-vous le 24 septembre de 9h à 11h au PIVO à toutes les femmes désireuses de reprendre une activité professionnelle. Cette Matinale de l'emploi leur est dédiée. Au programme, des échanges sur les thèmes de la mobilité, de l'estime de soi, de la garde d'enfants pour les femmes qui travaillent... Attention, une pré-inscription auprès du PIVO est obligatoire.

Renseignements

PIVO
Christine MOREL
04 78 50 71 89

Erratum

Dans le numéro de Profil de juillet-août, une erreur s'est glissée dans l'article consacré au service d'amorçage de projet. En effet, le numéro de téléphone de Florine MOEUNG à contacter si vous êtes intéressé est le 06 61 55 20 95.

Les services dédiés aux seniors font le plein

Navette Seniors

Depuis février, la Navette Seniors « nouvelle formule » sillonne les rues de la commune les mardis et jeudis matins ainsi que les jeudis et vendredis après-midi. Elle assure une desserte de tous les quartiers - Saulaie, Malletière, Ampère, Cadière, Revoyet, Glacière, Bussière, Célestins, Merlo, Golf, Montmein - avec un accès facilité aux commerces et des retours fréquents vers le centre-ville. Les points d'arrêts sont signalés par des panneaux. Cette navette gratuite fait partie des actions engagées par la commune dans le cadre de son Agenda 21 : elle vise plus particulièrement à favoriser la mobilité des personnes âgées.

Attention : l'arrêt « Hôtel de ville », qui se situait devant la mairie, se trouve désormais rue Etienne Dolet.



Ateliers bien-être et santé

Ces ateliers organisés par le CCAS en partenariat avec la Gymnastique Volontaire, reprendront le mercredi 4 septembre à la résidence La Californie (10h30-11h30) et le mercredi 11 septembre à l'école Ampère (9h15-10h15). Pour mémoire, ces ateliers visent à encourager l'activité physique et aident à préserver sa mobilité. C'est aussi l'occasion de faire de nouvelles connaissances dans une ambiance sympathique. Ces séances hebdomadaires sont encadrées par une animatrice diplômée qui adapte les exercices aux possibilités de chacun. Les tarifs sont inchangés : 30 € pour une première inscription, et 50 € pour un renouvellement. L'inscription au CCAS est obligatoire ●

Renseignements

CCAS
04 72 39 73 13

Belle rentrée pour le Comité des jumelages

Qui dit rentrée dit temps forts pour le Comité Consultatif Oullinois des Jumelages. Vous retrouverez d'abord le 7 septembre au Forum des associations. Suivra une réunion de rentrée ouverte à tous le 20 septembre à 18h30 en mairie : vous pourrez découvrir les différents rendez-vous festifs organisés par le CCOJ et vous renseigner sur les cours de langue (allemand et italien).

Le 14 octobre aura lieu un échange scolaire entre les jeunes du collèges Brossolette et du Max-Planck-Gymnasium de Nürtingen. La Mémo accueillera le 15 octobre les Oullinois pour un spectacle « Textes à dire », en cette année du 50^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée, qui marque l'origine de l'amitié franco-allemande. L'occasion pour les spectateurs de découvrir de façon ludique la correspondance entre Charles de Gaulle et Konrad Adenauer. Enfin, après « Noël en Finlande » en 2012, cap sur l'outre-Manche avec



« Une soirée à Séville » avait remporté un vif succès

« Noël à Londres » organisé au Hall Raspail le 17 décembre prochain : découverte des traditions du Royaume-Uni pour célébrer Noël, dégustation de spécialités anglaises... L'année 2014 sera également riche en rendez-vous ! ●

Renseignements

CCOJ
04 72 39 73 13

Echange

gagnant-gagnant

Avec l'appui très efficace d'un chantier jeune de la Ville, le sable qui recouvre les jeux du boulodrome municipal a été complètement renouvelé (4,5 tonnes) début juillet. L'ancien sable, devenu trop poussiéreux, a été donné au CASCOL boules et déposé au stade Pierre Broc. Cela permet de faire une économie de transport et de mise en décharge, tout en gratifiant des jeunes Oullinois et en satisfaisant une demande associative.

Reprise des

activités de proximité

Vous résidez au Golf ou à la Saulaie, et vos enfants, âgés de 6 à 17 ans, souhaitent participer à des activités sportives municipales (basket, foot, speedminton, kinball...)? Inscriptions du 16 au 30 septembre, pendant les heures d'animation :
> Gymnase Montlouis les lundi et mardi de 16h30 à 18h30 ;
> Boulodrome le mardi de 18h à 19h30 ;
> Gymnase Jean-Jaurès le vendredi de 17h30 à 21h30.

Renseignements

Service jeunesse
04 72 39 74 70

Top départ pour le Triathlon

La 12^{ème} édition de ce rendez-vous sportif aura lieu le dimanche 22 septembre de 10h à 17h au parc Chabrières et autour de celui-ci (boulevard de l'Yzeron depuis le square Léon Blum jusqu'au Pont blanc). Parallèlement au triathlon, l'aquathlon sera également organisé à la piscine municipale pour la 5^{ème} année consécutive. Il est particulièrement adapté aux familles, puisque les durées et distances sont courtes. Au programme : natation, course à pied et vélo. La journée est ouverte à tous, de 7 à 77 ans ! Créé en 1997, Oullins Triathlon est affilié à la Fédération Française de Triathlon et compte entre 70 et 90 adhérents. Ce club oullinois est formateur (accueil des jeunes dès 7 ans), propose des entraînements spécifiques, et participe à de nombreuses épreuves nationales.

Programme

Aquathlon

- > 10h15 Féminines :
Natation 250 m / Course à Pied : 2 km
- > 10h15 Benjamins/Minimes :
Natation 250 m / Course à Pied : 2 km
- > 10h45 Cadets/Juniors/Seniors :
Natation 250 m / Course à Pied : 2 km

- > 11h15 Vétérans :
Natation 250 m / Course à Pied : 2 km
- > 11h15 Relais nageurs + Coureurs :
Natation 250 m / Course à Pied : 2 km
- > 11h15 VIP tous âges et sexes :
Natation 250 m / Course à Pied : 2 km
- > 13h : podiums

Triathlon

- > 13h30 Minimes 1998 / 1999 :
Natation 200 m / Vélo 4500 m / Course à Pied : 1.2 km
- > 14h30 Benjamins 2000 / 2001 :
Natation 150 m / Vélo 3250 m / Course à Pied : 600m
- > 15h30 Pupilles 2002 / 2003 :
Natation 100 m / Vélo 2000 m / Course à Pied : 400 m
- > 16h30 Mini Poussins 2006 / 2007 et Poussins 2004 / 2005 :
Natation 50 m / Vélo 1400 m / Course à Pied : 400 m
- > 17h : podiums ●

Renseignements

Oullins Triathlon
04 78 56 89 82

Veduta s'invite chez les Oullinois

Dans le cadre de la Biennale d'art contemporain, des Oullinois vont participer à l'événement Veduta et accueillir des œuvres d'art chez eux. À chaque édition, Veduta engage un dialogue avec des villes de l'agglomération lyonnaise pour mettre en œuvre un certain nombre d'actions : résidences d'artistes, expositions, performances dans l'espace public. A Oullins, cela se traduit par l'exposition au Bac à Traille de l'œuvre de Michel Aubry « Salon de musique et salle de billard », créée pour la première Biennale de Lyon en 1991, et acquise par le Musée d'art contemporain de Lyon. Cet événement sera l'occasion de faire vivre l'art contemporain, autour du jeu, de la musique et des rencontres ouvertes au public et aux scolaires, entre le 28 septembre et le 3 décembre (programme bientôt disponible !). En partenariat avec la Ville, l'opération « Chez moi » se déroulera dans une dizaine de foyers oullinois. Ainsi, du 10 septembre au 5 janvier 2014, les personnes qui ont accepté de participer à cette exposition atypique accueillent chez elles une œuvre d'un artiste de la Biennale. Ils vivront avec cette œuvre et seront amenés à en parler autour d'eux. A la fin de la Biennale, ces Oullinois seront invités à faire le récit de cette cohabitation ●





14 et 15 septembre :

Journées européennes du patrimoine

A la découverte des « Maisons des champs »

Lieux de villégiature des riches marchands lyonnais, véritables havres de paix familiale, elles faisaient partie de l'histoire et de la culture oullinoises. Samedi 14 et dimanche 15 septembre, de 14h à 17h, venez les découvrir en car ! Arrêts prévus : propriété La Cadière, château de la Bussière, école Saint-Thomas-d'Aquin, Petit-Perron. Les commentaires vous seront proposés par les propriétaires des lieux et par des étudiants en Histoire de l'art. Rendez-vous à 14h place Anatole France. La réservation est conseillée avant le 13 septembre à 16h30, soit par email (contact@ville-oullins.fr), soit par téléphone au service des archives municipales (04 72 39 73 13). Pour les retardataires, vous pouvez vous rendre à 14h au lieu de rendez-vous, au cas où des places de car seraient encore disponibles.

Une visite à ne manquer sous aucun prétexte

Le dimanche 15 septembre, l'Eglise Saint-Martin sera à l'honneur. A 14h, une démonstration du savoir-faire d'un compagnon tailleur de pierre de l'entreprise Jacquet aura lieu sur le parvis.

A 15h, participez à la visite exceptionnelle de l'Eglise dirigée par Olivier Naviglio, architecte en chef des monuments historiques, maître d'œuvre de la restauration des façades et du transept. Un moment phare du week-end ! Une exposition retracera les phases de la restauration (photos, plans). Nicola Ragno, auteur du dessin du nouveau vitrail, commentera ses maquettes et esquisses. Vous pouvez aussi visiter librement le monument les deux jours de 9h à 18h.

Exposition à la Mémo...

Le samedi 14 septembre, la Mémo accueille « Oull'insolite ». Il a été proposé aux Oullinois de faire parvenir aux archives municipales leurs photos les plus insolites du patrimoine de la commune. Les clichés seront exposés et vous pourrez voter pour la meilleure photo ! L'exposition se prolongera jusqu'au 12 octobre ●

i Renseignements

Archives municipales
04 72 39 73 13

Nouvelles dates pour Ecran total

La projection « Musique pour Buster » aura lieu le vendredi 6 septembre à partir de 19h au parc Chabrières. Une scène ouverte prendra place avec une chorale de femmes (association ACLCO Bana Mbo-ka), puis la projection de deux courts-métrages réalisés lors d'ateliers de films d'animation animés par Laurie Cortial à la Mémo. Un tirage au sort sera par ailleurs organisé par la Mémo avec dotations de livres ou de DVD aux gagnants. A partir de 22 heures, le public assistera à un ciné-concert « Musiques pour Buster ». Sur une musique originale interprétée en direct par Jean-Claude Guerre au piano et Erwan Bonin à la batterie, 3 des courts métrages les plus aboutis de Buster Keaton seront projetés.



En cas de pluie, la scène ouverte n'aura pas lieu, et le ciné-concert se déroulera au Théâtre de la Renaissance à 21h. La projection du film « Intouchables », avec François Cluzet et Omar Sy, aura lieu le 24 septembre à 20h30 à la Maison des enfants (Petit Revoyet). Elle sera annulée en cas de pluie ●

Les associations au rendez-vous

La Ville d'Oullins organise le Forum des associations le samedi 7 septembre de 9h à 18h au gymnase Maurice Herzog. Quelle activité choisir ? Dans quel club ? Activité de loisir ou de compétition ? Danse, théâtre, gym, foot, basket, musique, hand, judo, tennis, peinture, boxe, natation... ? Cette journée est faite pour vous !

i Renseignements

Service communication
Tél. 04 72 39 73 13

100 bougies !

La compagnie de sauvetage d'Oullins fêtera son 100^{ème} anniversaire le 14 septembre prochain au boulodrome municipal.

i Renseignements

03 85 40 36 76

Fête de l'iris 2014

La 24^{ème} édition de la Fête de l'iris aura lieu les 17 et 18 mai 2014. Vous souhaitez participer à cet événement ? Contactez le service culturel pour plus d'informations !

i Renseignements

Service culturel
04 72 39 73 13

Rentrée pour la Fraternelle

La section gym détente de la Fraternelle fait sa rentrée le 9 septembre. Inscriptions pendant les horaires des cours.

i Renseignements

La Fraternelle
04 78 50 13 95

élus socialistes
et apparentés



Jean-Louis UBAUD Joëlle SÉCHAUD



Héliane POMMERUEL Michel BLANC



Isabelle IGLESIAS

élu Europe-Écologie
Les Verts
et apparentés



Michel RONZY

élu communiste



Jasmine CASTEL

élu Lutte Ouvrière



Jean-Luc RENAULT

Rythmes et rentrée scolaires

La modification des rythmes scolaires, qui mobilise la réussite éducative et pas seulement scolaire, que le maire d'Oullins a reléguée à la rentrée 2014, constitue une nouvelle organisation qui n'interroge pas que les enseignants, mais aussi les familles, les fédérations de parents d'élèves, les assistants maternels, les DDEN (Délégués départementaux de l'Education Nationale), la Caisse d'Allocations familiales, la Mission locale, le monde associatif, les élus locaux.

Les quelques 864 heures par an, soit 144 jours (contre 1080 heures en 1968) que les enfants passent aujourd'hui à l'école ne réunissent que 11% de leur temps, quand le temps libre leur en occupe 23% et le multimédia 12%. Très concentré (sur 4 jours), ce temps scolaire qui est difficile à vivre par les enfants et marque la fracture du week-end, nuit aux apprentissages.

Le changement sociétal (travail des parents, manque de souplesse des temps partiels, éloignement du lieu de travail) qui s'opère depuis plusieurs décennies donne aujourd'hui toute sa pertinence à la réforme qui instaure une éducation partagée où les heures d'enseignement - pas plus de 3h30 par demi-journée et 5h30 par journée, apprentissages fondamentaux le matin - cohabitent avec la découverte d'activités périscolaires.

La réforme des rythmes scolaires, née de ce constat et de la volonté que tous les enfants apprennent mieux, vise à articuler le temps scolaire et le temps périscolaire grâce à la mise en place d'un projet éducatif local, construit par tous les acteurs de ce temps de vie destiné à l'enfant.

Il est des villes, qui contrairement à la nôtre, ont su créer les liens du dialogue et procéder par étape, en se donnant le temps de l'évaluation avec des outils appropriés. Elles ont fait des choix budgétaires bien avant cette

nécessaire réforme de refonder l'école. Elles ont su créer un pôle éducation où les acteurs locaux ne suppléent pas l'Education Nationale, mais sont coauteurs de ce projet.

Nulle d'entre elles ne saurait « acheter » un PEDT (Projet Educatif de Territoire) clé en main, comme c'est le cas de notre commune, dont on lui envie pourtant sa puissante richesse en structures éducatives expérimentées, mais qui, au lieu de concerter largement et d'avoir construit un projet éducatif en intelligence avec tous les acteurs sur la ville, marchandise l'Education en ayant lancé au printemps 2013 dans la précipitation un appel d'offres sur le marché public des prestations intellectuelles : la société de conseil ENEIS a été retenue dont on sait qu'elle va s'appuyer sur les questionnaires non élaborés par elle pour livrer un diagnostic, puis qu'elle mènera des entretiens individuels et listera les attentes et les besoins.

De fait, les parents n'auront été consultés que par un questionnaire très orienté dont les seules réponses possibles étaient oui ou non. Les enseignants n'auront eu la parole qu'à la condition qu'elle soit écrite en réponse à un autre questionnaire. Les associations auront été évincées de toute concertation et le conseil municipal totalement exclu. L'absence de concertation reste la marque de fabrique de la majorité municipale.

Un projet de qualité est possible, nous l'avons envisagé lors de la réunion publique que nous avons organisée en juin en présence d'un expert. Nous n'imaginons pas Oullins demain sans repenser ensemble l'avenir scolaire et éducatif de nos enfants ●

Vie associative

« Bénévolez-vous » ! Le slogan est bien trouvé. Souhaitons que l'opération qu'il désigne : faciliter la rencontre entre désirs d'engagement associatif et besoins de bénévolat, soit un succès. La cause le mérite. Passé le forum des associations, je suggère une 2^{ème} cause : celle de la qualité de l'emploi associatif. Un emploi qui pèse en

France (1 800 000 salariés en 2012) mais qui demeure trop souvent précaire. Les associations employeuses ne peuvent réduire cette précarité que si elles parviennent à sécuriser leurs ressources dans le temps. Pour certaines, c'est aujourd'hui un défi, qui justifie aussi un engagement fort de la collectivité : aide, conseil et appui ! ●

Que la gare demeure

A la fin de cette année, notre ville aura une nouvelle gare accueillant des TER, le métro, des bus ainsi que des Vélo'v. Mais, les cheminots ont appris il y a quelques mois que cette nouvelle gare SNCF n'aurait pas de guichet SNCF ! Les titres de transports, train et TCL, seraient vendus dans un guichet unique du SYTRAL ! Comme les cheminots,

nous condamnons cette mesure qui, sous prétexte de rationalisation des coûts, va amener des suppressions de postes et une dévalorisation du service public : les agents SNCF restent les mieux placés pour vendre les produits de leur entreprise publique ! Nous exigeons qu'un guichet SNCF soit ouvert dans la nouvelle gare ●

Refusons l'avenir qu'on nous prépare

Plus les élections locales approchent, plus les politiciens locaux entretiennent leurs chamailleries. La dernière concerne le tracé du TOP. Pourtant, sur les questions de fond, ils sont bien d'accord. Face à la crise, quand leurs amis sont aux affaires, droite ou gauche trouvent normal de taper sur le dos de la population pour mieux protéger les capitalistes

et les banquiers. Les prix s'envolent, le chômage s'aggrave, les salaires stagnent, les retraites sont attaquées, ça n'est pas nouveau, mais il y en a ras le bol ! Alors puisque le 10 septembre, partout en France, on nous appelle à manifester contre la nouvelle réforme des retraites, profitons-en pour exprimer notre colère ●

Groupe "Oullins ensemble"



François-Noël BUFFET Gilles LAVACHE Philippe LOCATELLI



Christine CHALAND Christian AMBARD Louis PROTON



Marie-Laure GUIRAD Georges TRANCHARD Clotilde POUZERGUE



Jean-Pierre SCAPPATICCI Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER Fatem MAZIGH



Michel TERROT Marcelle GIMENEZ Marc FILIU



Bruno GENTILINI Bazimika TUZOLANA MONTET Philippe SOUCHON



Adrienne DEGRANGE Gilbert MOREL Nadine CORELLA



Hubert BLAIN Huguette JOURDAIN Clément DELORME



Franck COTTET Emmanuel PERNIN

Proche de vous

Nous vous impliquons depuis toujours dans les questions qui vous concernent en organisant des rencontres, des visites en marchant, des réunions publiques, des ateliers, des questionnaires ou des sondages... Nous aimons rappeler fréquemment que la démocratie est le régime politique des sociétés dans lesquelles les conditions du vivre ensemble ne sont pas définies a priori, fixées par une tradition ou imposées par une autorité. Ce système n'est pas immuable parce qu'il est ouvert et parce qu'il permet d'adapter en permanence les conditions de cette vie commune aux évolutions de notre société et de notre environnement.

C'est pour cette raison que la majorité municipale a décidé de mettre en place, comme elle s'y était engagée, un Conseil communal de développement (CCD), nouvelle instance de débats et de propositions, preuve supplémentaire de notre attachement à la vie citoyenne et à la démocratie participative.

Créé lors du Conseil municipal du 14 février dernier, le CCD d'Oullins a vu sa composition validée à l'occasion du Conseil du 27 juin. Les élus ont ainsi voté à l'unanimité la présence au sein de cette nouvelle instance de 10 représentants de la vie associative locale, 10 représentants de la vie économique ou des institutions publiques locales, régionales ou nationales et de 15 personnes qualifiées reconnues pour leurs compétences ou leur implantation locale. Désignés pour trois ans, les 35 membres du CCD sont indépendants et bénévoles et jouissent d'une totale liberté de parole. Une séance du Conseil communal de développement se déroulera ainsi chaque année en présence de l'ensemble du Conseil municipal afin de présenter une synthèse de ses avis et de ses travaux.

L'objectif du CCD est de regrouper les acteurs socioéconomiques et les citoyens du territoire, mais également le monde associatif et l'ensemble des forces vives du territoire, il a vocation à être un lieu d'échanges, de propositions et de conciliation des différents projets menés sur le territoire de notre commune. C'est un lieu de réflexion permanente qui impulse une vision prospective pour Oullins. Il aura pour mission de contribuer à l'évaluation des politiques municipales et portera une attention particulière aux actions de notre Agenda 21 (labellisé en mars dernier par le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'Énergie).

Nous nous sommes en effet dotés de cet outil puissant qu'est l'Agenda 21 pour asseoir notre réflexion sur les grands enjeux du développement durable de la Ville. C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous vous avons présenté en juin dernier le projet d'aménagement du bois de Sanzy en parc naturel, une démarche qui participe à notre volonté de créer un « jardin sans fin » à Oullins.

La mise en valeur de ce patrimoine végétal prendra donc une nouvelle dimension à compter de novembre prochain, période choisie pour préserver les cycles de reproduction des espèces endémiques protégées (salamandres, tritons...). A l'issue de plusieurs études d'impact environnemental, le projet entre en effet dans la phase de réalisation des aménagements choisis. Le ruisseau qui court dans le parc sera tout d'abord « renaturé », c'est à dire replacé dans son lit d'origine. Des plantations et des agencements paysagers seront réalisés au bord de l'eau. La partie boisée sera mise en sécurité et le mur d'enceinte arasé afin de laisser place à un muret bas, plus esthétique. Une allée le long du ruisseau et un cheminement doux le long du bois vous permettront de vous réapproprier cet espace. Enfin, pour renforcer la convivialité du parc, des jeux pour enfants, une zone de pique-nique et des jardins partagés verront le jour. Le parc naturel du bois de Sanzy sera ouvert au public au printemps 2014.

Du côté de l'Yzeron les choses bougent également cet automne. Après une première étape réalisée à Charbonnières-les-Bains au printemps, les travaux de lutte contre les inondations pilotés par le Syndicat de l'Yzeron (SAGYRC), se poursuivent chez nous. Au-delà de la protection qu'ils assureront pour les riverains de la rivière, c'est un nouveau cadre de vie dont vous pourrez profiter, avec un cours d'eau plus naturel et plus accessible. L'élargissement du lit augmentera les capacités d'écoulement et, par conséquent, la sécurité. La préservation de la faune et de la flore, ainsi que l'aménagement des berges pour la promenade et la détente vous offriront un cadre de grande qualité pour profiter pleinement de la rivière.

Dans ces projets comme dans tous les autres, nous n'avons qu'un objectif : améliorer votre cadre de vie. Grâce à votre implication dans la vie de la commune, grâce à votre engagement dans notre démarche d'Agenda 21, nous mettons ainsi toujours plus de nature et d'équipements de qualité à Oullins. Toujours à l'écoute de vos idées, de vos besoins et de vos attentes, c'est avec vous que nous imaginons et créons la ville que vous voulez. Bonne rentrée à tous ! ●

MÉMO

14 septembre au 12 octobre
Exposition « Oull'insolite »

18 septembre · 10h30
Heure du conte

18 septembre · 17h
Ciné Mioches
« Le journal d'un dégonflé »

27 septembre · 15h-17h
30 ans de l'Annexe Montlouis

MJC ET CLACSON

13 septembre · 20h30
Sons of Buddah + ISP + Cannibal
mosquitos

14 septembre · 10h-19h
Portes ouvertes à la MJC

18 septembre · 19h
Nice to meet you party !
Marché Gare (Lyon)

4 octobre · 20h30
Colour haze + My sleeping karma

AUTRES

6 septembre · 19h
Ecran Total « Musique pour Buster »
Terrasse du parc Chabrières

14 au 15 septembre
Journées européennes du patri-
moine *Programme page 15*

14 septembre
Fête de la Saulaie (ACSO)

24 septembre · 20h30
Ecran Total « Intouchables »
Maison des enfants (Petit Revoyet)

28 septembre au 3 décembre
Veduta
Bac à Traille

CITOYENNETÉ

3 septembre · 17h45
Commémoration de la Libération
Square de la Résistance

11 septembre · 18h
Présentation du projet du
citystade de la Saulaie
Maison des associations

**13 septembre, à partir
de 16h30**, devant l'Hôtel
de Ville, inauguration de la
Grande rue ! Retrouvez le
programme en page 10 de
ce Profil

19 septembre · 19h
Conseil municipal
Hôtel de Ville

SPORT

7 au 8 septembre
Concours de boules (Francs
Joueurs Oullinois)
Stade du Merlo

8 septembre · 13h30
Concours de pétanque (APAS)
Place Kellermann

10 septembre · 14h
Challenge de pétanque Louis
Gette (Amicale des Retraités du
parc Chabrières)
Parc Chabrières

22 septembre
Triathlon d'Oullins *Programme
page 14*
Piscine

DIVERS

4 septembre · 15h-19h
Portes ouvertes du PLO
27, rue Diderot

4 septembre · 17h-19h
Découverte de l'ALAE0
Parc Chabrières

7 septembre · 9h-18h
Forum des associations
Gymnase Maurice Herzog

7 septembre · 19h30
Soirée espagnole (Oullins
Centre-Ville)
Salle des fêtes

8 septembre · 8h-17h
Vide-grenier
CASCOL tennis - bd E. Zola

10 septembre · 20h
Assistants maternels : mode
d'emploi
Pôle Petite Enfance Bussière

13 septembre · 14h30
Anniversaire du Goût du jour
Rue Pierre-Joseph Martin

14 au 15 septembre
Foire aux miels
Salle des fêtes

17 septembre · 14h-17h
Permanence d'information
Langue Française
Maison des sociétés

20 septembre · 18h30
Réunion de rentrée du CCOJ
Hall Raspail

20 septembre · 17H
Anniversaire Lac'olade
Salle du Caveau

21 septembre · 8h-16h
Opération de déchèterie mobile
Ecole élémentaire de la Glacière

25 septembre · 14h30-16h30
Information sur le diabète de
type 2
Maison des sociétés

27 septembre · 19h
Conférence "Rejoindre Lyon-
Londres" (L'Orchidée)
Parc Chabrières

28 septembre · 10h-22h
Journée d'exposition et repas
de soutien à la Cité des Arts de
Koudougou
Salle du Caveau

**30 septembre · 14h-16h ou
18h-20h**
Info pour les futurs parents
CAF d'Oullins

5 et 6 octobre · 9h-18h
Braderie d'automne

HÔTEL DE VILLE
Place Roger-Salengro - BP 87
69923 OULLINS Cedex
tél. 04 72 39 73 13
fax 04 78 50 81 78
www.ville-oullins.fr
contact@ville-oullins.fr

Horaires d'ouverture au public
lundi : 10h-12h30 / 13h30-16h30
mardi, mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
jeudi : 8h30-18h, vendredi : 8h30-16h30
samedi : 9h-12h
n° vert : 0800 013 477
n° vert propreté : 0800 717 888

LA MÉMO - 8 rue de la République
tél. 04 26 04 11 71

ANNEXE MONTLOUIS (bibliothèque)
39 boulevard Général De Gaulle
tél. 04 78 51 60 17

PISCINE MUNICIPALE - 44, Grande rue
tél. : 04 72 66 12 40

POLICE MUNICIPALE : 04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC
Maison des Sociétés, 37 rue Raspail

Impôts
le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 11h

Aide aux victimes
le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur
2^e et 3^e lundi du mois de 13h30 à 17h

CICAS (Retraites)
les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h à 12h et de 13h à
16h30
Sur rendez-vous au 0820 200 189

CRAM (Retraites)
tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h

Avocat-conseil
tous les vendredis de 10h45 à 12h15

Boutique de droit (Amély)
tous les vendredis de 13h30 à 17h30
Sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

ENCOMBRANTS
Service voirie et cadre de vie, tél. 04 72 39 73 13

Déchèterie de Pierre-Bénite
chemin de la Gravière
tél. 04 72 39 21 87

Déchèterie de Francheville
Z.I de Taffignon, 29, route de la gare
tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE - 96, rue du Perron
tél. 04 72 39 73 18
Ouvert tous les jours de 8h à 18h

PERMANENCES
M. Michel TERRÔT - Député du Rhône
8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET - Sénateur du Rhône
57 rue Edouard Herriot
69002 LYON
tél. 04 72 39 36 00 - fax 04 72 39 36 39

M. Jean-Louis UBAUD - Conseiller Général
Hôtel du département
29-31 cours de la Liberté
69483 LYON Cedex 3
tél. 04 72 61 74 33

BERNARD CERAMICS

www.bernard-ceramics.com

azulej
PATRICIA UROQUIOLA
POUR MUTINA

GRÉS
PIERRES
MOSAÏQUES
SALLES DE BAINS

45 avenue François Mermet 69160 Tassin la Demi-Lune | 04 78 34 15 16
CAROTHEQUE 10 rue de la Charité 69002 Lyon | 04 72 40 96 08

Adieu Kilos!

Experte en Grignotage
Experte en Nutrition

NATUR HOUSE
LA MÉTHODE NATURHOUSE

- Plan diététique personnalisé
- Suivi hebdomadaire gratuit avec votre diététicienne-nutritionniste
- Compléments alimentaires à base de plantes

300 CENTRES EN FRANCE
www.naturhouse.fr

Prenez rendez-vous avec votre diététicienne-nutritionniste!

1 place Arles Dufour- 69600 OULLINS
04 78 81 83 54 - Ouvert du lundi au samedi

LYON AUDITION

CORRECTION AUDITIVE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT

Maryline GUSTIN
Audioprothésiste D.E.

- Evaluation gratuite de votre audition
- Essais* d'aides auditives toutes marques adaptées à votre budget
- Suivi individualisé et régulier
- Protection anti-bruit, anti-eau et casque TV

111, Grande Rue - 69600 Oullins - 04 78 86 97 28

leDRIVE
Intermarché

vous connaissez ?

1 Je commande sur www.ledriveintermarche.com

2 Je règle ma commande dans l'horaire choisi

3 Je récupère ma commande en moins de 5 mn

A bientôt sur www.intermarche.com

Intermarché SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

143, boulevard Emile Zola - 69600 Oullins
Lundi à samedi, 8h45-19h45
04 78 51 35 74

Après plusieurs projets en Auvergne,
et la coordination des travaux d'aménagement
de la Grande Rue d'Oullins,
notre développement se poursuit...

En 2014,
Franck TERRET
Ingénierie - Coordination
deviendra,

ingécoo
Ingénierie & Coordination

17, Quai Fuchiron - 69005 LYON
16 : +33 478 384 870 - Courriel : contact@ingecoo.fr

INFO TRAVAUX

Avril
à octobre
2013

Construction d'un
bâtiment voyageurs

À QUOI VA SERVIR LE BÂTIMENT VOYAGEURS ?

Au cœur du nouveau Pôle d'Échanges Multimodal d'Oullins, en contrebas des voies ferrées, le bâtiment voyageurs est au centre d'un véritable lieu d'échanges entre les différents modes de transports. Sur plus de 100 m² partagés par SNCF et TCL, ce nouvel espace crée pour accueillir les clients, est également un espace de vente des titres de transports.



EUROVIA

VINCI 

Nous ouvrons la voie aux idées neuves

Partenaire local de vos projets, Eurovia conçoit et réalise vos infrastructures routières et ferroviaires, ainsi que tous les travaux d'aménagement de votre cadre de vie.

Eurovia Lyon

La Tour de Millery - BP 21
69390 Vernaison

T/ 04 72 30 80 60 - F/ 04 72 30 80 61

Eurovia Beaujolais Val d'Azergues

route de Saint-Antoine
69380 Chazay d'Azergues

T-F/ 04 72 38 51 01

